

Le RGPD s'applique quelle que soit la technologie utilisée.

TRAVAUX

PUBLIÉE LE 19/09/2024

Saisine liée : POUR UNE INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (IA) AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Formation de travail liée : COMMISSION TEMPORAIRE "INTELLIGENCE ARTIFICIELLE"

Hugo Ruggieri, DPO chez Doctrine

"Dès lors que vous êtes face à de la donnée personnelle et qu'il y a bien un traitement de ces données, le RGPD s'applique quelle que soit la technologie utilisée."

Hugo Ruggieri, DPO chez Doctrine, auditionné par la Commission temporaire "Intelligence artificielle" du CESE dans le cadre de la saisine "Émergence de l'intelligence artificielle (IA) dans la société : adapter l'action publique au service de l'intérêt général".